Mis en ligne le : 13/05/2026
Sur www.plouedern.fr

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260512-D2026_05_12_16-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 12 mai 2026

Délibération N° : 2026/05/12/16

L'an deux mille vingt-six, le douze mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le cinq mai, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 / Présents : 19 - Votants : 22.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 22 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, QUÉDEC, NOWAK, LE CHENADEC, MAREC-PRIGENT, PÉDEL, TOURBOT, CASU, CORRE, RIOU, PÉRON, DIRUIT, GARAULT, BERTHOU, CUEFF, SANQUER, CALLAC, BLONS, GOARIN.

Absents et excusés : Mme VIGOUROUX (pouvoir à M. CUEFF) et MM GUILLOTIN (pouvoir à Mme DIRUIT), BERNARD (pouvoir à Mme CORRE), JACOPIN.

Secrétaire de séance : Mme Véronique RIOU.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE SALLE DES SPORTS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU l'avis consultatif de la commission appel d'offres du 12 mai 2026,

Monsieur Pierre-Yves PÉDEL, Adjoint au Maire, présente aux membres du Conseil Municipal la synthèse de l'appel d'offres pour la construction de la nouvelle salle des sports.

La commission appel d'offres s'est réunie le 12 mai 2026 pour étudier les offres reçues et a fait la proposition suivante :

Lot	Entreprise retenue	Offre de base / Variante	Montant en € HT	PSE retenues	Montant PSE en € HT	Montant Total HT
Lot 12 : revêtements de sols sportifs	Sportingsols	Offre de base	70 340,91 €	PSE 06 bis	18 615,00 €	**88 955,91 €**
Lot 13 : équipements sportifs	Nouansport	Offre de base	67 290,71 €	PSE 12 PSE 04 PSE 04BIS PSE 05	6 014,50 € 3 087,93 € 3 516,94 € 2 060,00 €	**81 970,08 €**

L'ensemble des membres du Conseil Municipal a pu prendre connaissance de la synthèse de l'analyse de l'appel d'offres pour la construction de la nouvelle salle des sports.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

Lot	Entreprise retenue	Offre de base / Variante	Montant en € HT	PSE retenues	Montant PSE en € HT	Montant Total HT
Lot 12 : revêtements de sols sportifs	Sportingsols	Offre de base	70 340,91 €	PSE 06 bis	18 615,00 €	**88 955,91 €**
Lot 13 : équipements sportifs	Nouansport	Offre de base	67 290,71 €	PSE 12 PSE 04 PSE 04BIS PSE 05	6 014,50 € 3 087,93 € 3 516,94 € 2 060,00 €	**81 970,08 €**

AUTORISE le Maire à signer les pièces du marché et tout document nécessaire à son exécution.

La Secrétaire,
Véronique RIOU

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUÉDERN 29800